

TABLE DES MATIERES

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

CONTENUES DANS CE VINGTIEME VOLUME

A

- ABANDON DES TRAVAUX. V. Louage d'ouvrage.—p. 233.
- ACCEPTATION DE DONATION. Un curateur à un interdit peut accepter une donation faite à ce dernier.—pp. 404, 433.
- ACCEPTATION DE DONATION. V. Donation entrevifs.—pp. 169, 433.
- ACCIDENTS DU TRAVAIL, *machine en mauvais ordre, contre-maitre, faute inexcusable, allégation, conclusion* : Dans le cas où un contre-maitre de manufacture laisse une machine longtemps en mauvais ordre, bien qu'il ait été souvent averti par les ouvriers de l'état défectueux dans lequel elle se trouvait, et qu'il aurait suffi d'une légère réparation pour la mettre en bon ordre, il se rend coupable d'une faute inexcusable qui engage la responsabilité du patron.
- Il importe peu que les mots "faute inexcusable" ne se trouvent pas dans la déclaration, pourvu que les faits consécutifs de cette faute y soient relatés, et que les conclusions de la demande soient suffisantes.—p. 104.
- ACCIDENT. V. Responsabilité.—p. 77.
- ACHAT. V. Cession judiciaire de biens.—p. 284; Courtier.—p. 474.
- ACHAT D'IMMEUBLES. V. Communauté.—p. 271.
- ACQUIESCEMENT. V. Désistement.—p. 145; Marque de commerce.—p. 71.
- ACTE AUTHENTIQUE. V. Droit municipal.—p. 498; Notaire.—p. 315.